

ABONNEMENT

Saumur :  
Un an ..... 30 fr.  
Six mois ..... 16  
Trois mois ..... 8

Poste :  
Un an ..... 35 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du Journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 FÉVRIER

LA LEÇON DU PASSÉ

La presse ne doit pas alarmer, mais elle ne doit pas endormir. Les organes ont le devoir de ne se prêter à aucune campagne d'affolement, mais ils ont également le devoir de ne point permettre que les populations soient accablées, à leur insu, à de terribles éventualités ou du moins n'aient connaissance de la situation exacte que lorsqu'il est trop tard pour que leur action puisse s'exercer sur les gouvernants ou leurs représentants.

Or, nous remarquons en ce moment dans les journaux — nous ne parlons même pas des journaux radicaux, trop occupés de leurs convoitises de coterie pour avoir le temps de songer au pays — mais dans les journaux républicains de toutes nuances le souci d'optimisme quand même qu'avaient les organes officieux de 1870 et qui a eu les conséquences que l'on sait.

Dans l'histoire diplomatique de la dernière guerre franco-allemande de M. Sorel, nous relevons cette phrase du ministre Ollivier, répétée au pays par toutes les bouches de la presse :

« Le gouvernement veut la paix. Il la veut avec passion mais avec honneur... Je supplie les membres de cette Assemblée, je supplie la nation de croire qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. »

Ne dirait-on pas que dans leurs déclarations de couloirs, que tous les officieux transmettent avec empressement au pays, les gouvernants de l'heure présente ont pris M. Ollivier pour modèle ?

On nous dit, il est vrai, que si le gouvernement républicain veut la paix, M. de Bismarck la veut également, et on se sert de ses dernières paroles au Reichstag : « nous ne déclarerons pas la guerre à la France » pour établir que tout va pour le

mieux dans le meilleur des mondes pacifiques.

Hélas ! dans cette même histoire de 1870 nous relevons des paroles identiques du même M. de Bismarck adressées à l'attaché militaire français (rapport Stoffel, 4<sup>e</sup> février 1868) :

« Jamais nous ne vous ferons la guerre, il faudra que vous veniez chez nous nous tirer des coups de fusil à bout portant. »

Les Krupps allemands nous ont donné un étrange commentaire de ces affirmations pacifiques.

Donc, sans nous « affoler » comme le disent les optimistes systématiques, ne nous laissons pas imposer, par un faux patriotisme, des hommes qui nous ont toujours paru dangereux et que nous n'avons aucune raison, aucune, de ne plus juger tels ; ne nous laissons pas endormir dans des apparences de sécurité, si nous ne voulons pas être réveillés à « bout portant. »

Les leçons du passé, qui semblent avoir si peu d'influence sur les gouvernants et les représentants des gouvernés, ne sauraient être perdues pour le pays.

Ceux-là assurément, il est vrai, les responsabilités qu'ils portent volontiers d'un cœur léger. Mais celui-là les a payées de son argent et de son sang et peut les payer demain de son existence.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres a examiné de nouveau hier matin la question de priorité à accorder au projet de loi sur la réorganisation de l'armée ou sur le relèvement des tarifs des céréales et bestiaux. Le gouvernement préférerait que la loi militaire vint tout d'abord en discussion ; mais, suivant son habitude, il recule devant la responsabilité d'une décision. La Chambre décidera donc sans l'intervention du ministère.

Un mouvement sous-préfectoral a été

soumis à la signature du président du conseil. Nous croyions que la Chambre avait supprimé les sous-préfets. Il nous semblait même que le cabinet de Freycinet avait été renversé pour avoir défendu, contre la volonté de la majorité, le maintien des sous-préfets. Le gouvernement ne pourrait donc attendre que la question fût définitivement résolue, avant de pourvoir au remplacement des fonctionnaires décedés et de faire promener aux frais de l'Etat ces infortunés sous-préfets condamnés déjà par la Chambre ?

\*\*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Selon toutes probabilités, voici comment l'ordre des discussions de la Chambre va être établi : Le budget prendrait encore les séances d'aujourd'hui et de demain. La discussion des céréales serait placée, sans discussion, avant la discussion de la loi organique militaire. Il n'y aurait de débat que pour savoir à quelles commissions seraient renvoyés les projets du gouvernement.

On a distribué hier, à la Chambre, le volumineux rapport fait par M. Laisant au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi organique militaire. Sans entrer aujourd'hui dans l'examen de ce projet, — qui entre parenthèse astreint les ecclésiastiques à toutes les obligations du recrutement, en stipulant seulement en leur faveur des sursis d'appel — nous signalerons seulement l'inopportunité de sa discussion. Devant l'Europe tout entière en armes, au milieu des graves complications de l'heure présente, devant les menaces de l'avenir, discuter publiquement, du haut de la tribune parlementaire, l'organisation de l'armée française, ce serait courir le risque de livrer à nos ennemis des secrets de la plus haute importance, de décourager le pays et d'ôter à nos soldats toute confiance dans la valeur de nos institutions militaires. Ce serait en un mot ou une énorme sottise ou une trahison. Nous laissons au gouvernement le soin de choisir entre les deux.

LA SITUATION. — Les nouvelles sont considérées comme étant moins bonnes du côté de l'Allemagne, dit le *Petit Journal*.

Ces bruits proviennent, croyons-nous, de ceci :

L'état-major général de la guerre est informé que les autorités militaires allemandes d'Alsace-Lorraine recrutent des équipes d'ouvriers composées de 4,000 à 4,200 hommes, pour le transport et l'accumulation de quantité de sables à proximité et dans l'intérieur des ouvrages de défense de la frontière.

Il s'agit de travaux d'un genre spécial qui auraient été reconnus propres, sinon à empêcher, du moins à atténuer considérablement les effets de projectiles à la mélinite que semblerait grandement redouter le comité de défense d'Allemagne.

\*\*

Le Temps publie la note suivante :

« Un de nos confrères a annoncé l'arrivée à Paris d'un aide de camp du czar, venu, selon lui, pour conférer avec M. Flourens de la solution de la question bulgare. »

Le ministère des affaires étrangères n'avait pas encore été avisé ce matin de cette démarche. »

\*\*

Les journaux allemands sont très sobres de renseignements au sujet du vote des 86 millions par la Chambre des députés.

Le *Tagblatt* de Berlin se réjouit même qu'il n'y ait eu aucune discussion irritante.

\*\*

L'OPINION EN ANGLETERRE

Une dépêche de Londres en date d'hier 10 février résume ainsi les impressions du monde politique en Angleterre :

« L'opinion générale paraît être que l'horizon s'éclaircit entre la France et l'Allemagne, mais que par contre il semble se rembrunir dans l'est de l'Europe. »

\*\*

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CHERCHER LA MÈRE

Elle ouvrit la porte d'un splendide salon, qui contrastait étrangement avec sa vulgaire personne. Cette femme commune, trônant dans ce riche appartement, faisait l'effet de ces huîtres perlières, qui sont loin d'être belles et distinguées par elles-mêmes, mais n'en sont pas moins très bien logées dans leur coquille, doublée de nacre et enrichie de perles fines.

— Asseyez-vous donc, monsieur, asseyez-vous donc, dit-elle en offrant à Emmanuel un fauteuil en brocartelle et en bois doré, et en prenant place à côté de lui.

— Voilà donc ce mystère, se disait Emmanuel, en la regardant avec désolation. Et cette adorable Céleste est la fille de cette femme !... Ah ! je comprends pourquoi on cachait la mère.

Par le fait, M. Courtenet avait épousé sa blanchisseuse, au grand désespoir de ses parents, qui, ne voyant pas de tache à laver dans la famille, avaient refusé de recevoir leur belle-fille. Toutes les portes des oncles, des cousins et des amis s'étaient également fermées pour elle, et les

nouveaux époux avaient vécu dans une retraite forcée. La jeune femme avait peu d'intelligence, de sorte que, malgré les leçons de son mari, qui cherchait à l'instruire et à la polir, elle n'était parvenue qu'à une instruction élémentaire et à une orthographe à peu près suffisante, qui avait trop souvent des velléités d'indépendance. Ne recevant que quelques amis intimes, qu'elle choisissait à son image, elle avait conservé, dans ce sans-façon de l'intimité, son langage et son mauvais ton.

Quand sa fille Céleste avait grandi et était devenue d'âge à se marier, on avait senti la nécessité de montrer la jeune fille, et M. Courtenet avait fait sa rentrée dans le monde, en y conduisant sa femme et sa fille ; mais la vue de la mère avait fait manquer sur le champ le premier mariage qui s'était présenté. Alors, M. Courtenet, sentant la nécessité, pour la fille, de cacher la mère, comme la fleur cache sa racine, avait cherché une foule de prétextes pour engager sa femme à rentrer dans l'ombre. Or, comme M<sup>me</sup> Courtenet se sentait horriblement gênée dans le monde, il avait été facile de l'en éloigner de nouveau, et elle demandait comme un service à son mari de se charger de conduire Céleste dans les bals, aux grandes représentations, et dans tous les endroits où l'on était en évidence.

La jeune fille était charmante, elle avait reçu de l'instruction, et le soir, dans les salons, elle

prenait aussi des leçons de savoir-vivre, de maintien et de bonnes manières ; mais elle pouvait, il est vrai, les oublier le matin, dans l'intérieur de la maison, où elle était sans cesse auprès de sa mère.

— Ah ! je suis bien contente de vous voir, monsieur de Valfort, dit M<sup>me</sup> Courtenet : mon mari et la petite m'ont souvent parlé de vous.

— Comment, M<sup>me</sup> Céleste a bien voulu se souvenir de moi ? dit Emmanuel, dont le front, qui s'était singulièrement assombri, s'éclaircit au nom de la poétique et angélique jeune fille.

Et il tournait sans cesse la tête vers la porte du salon, dans l'espoir de la voir apparaître.

— Mais certainement qu'elle m'a parlé de vous, reprit M<sup>me</sup> Courtenet. Aussi, j'ai dit souvent à mon mari : « Comment, M. Courtenet, tu ne m'amènes pas ce jeune homme, quand vous êtes déjà tous les deux comme une paire d'amis ? » Ma foi, j'allais me décider à accepter les invitations de M<sup>me</sup> des Etangs, rien que pour avoir le plaisir de faire votre connaissance, quoique je n'aime pas beaucoup à aller dans le monde. Il y a là un tas de gens qui font des manières et parlent la bouche en cœur ; ça ne me va pas à moi qui agis toujours à la bonne franquette. Ce ne sont pourtant pas les toilettes cosues qui me manquent, pour aller à leurs soirées : j'ai des robes de soie qui valent bien 15 francs le mètre, et ces boucles d'oreilles de diamants que vous me voyez là, monsieur, elles valent

cinq mille francs, ni plus ni moins, je pourrai vous montrer la facture.

— Oh ! c'est inutile, madame, je vous crois sur parole, et...

Il fut interrompu par un bruit formidable qui retentit dans la salle à manger. Une voix enrouée, et grossie par la colère, s'écriait avec une défilade d'expressions plus ou moins choisies :

— Ah ! gueuse ! ah ! mâtime ! vous flanquez par terre et vous brisez nos plus beaux cristaux... hein ?... Quoi ?... Vous m'embêtez avec toutes vos raisons.

— Qui peut parler ainsi ? pensait Emmanuel. Quelles expressions et quelle voix rauque !... Est-ce que M<sup>me</sup> Courtenet aurait un fils ? Il serait bien mal élevé.

— Tais-toi donc ! cria-t-il de sa place M<sup>me</sup> Courtenet. A qui en as-tu donc ?

— A cette grevine de Françoise, répondit-on, en poussant violemment la porte du salon, qui s'ouvrit avec fracas.

Emmanuel ne put retenir un cri de stupéfaction et de désenchantement, car la personne qui apparut, et qui venait de s'exprimer dans ce langage pittoresque et avec ce timbre de faubourg et d'atelier, c'était la blonde Céleste, la créature séréphique, à laquelle on rêvait des ailes, et qu'on était toujours tenté de retenir, dans la crainte qu'elle ne s'envolât.

L'ambassadeur de France, M. de Béhaine, a reçu du Vatican, au sujet de la lettre de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat, une communication expliquant que cette lettre, en facilitant l'adoption du septennat, ne peut que contribuer puissamment au maintien de la paix.

D'après les nouvelles reçues de Berlin, on présage que, dans le nouveau Reichstag, beaucoup de députés du Centre voteront le septennat.

Si M. de Bismarck a dit vrai quand il a déclaré que, le septennat voté, toute crainte de guerre disparaîtrait, l'intervention pontificale aurait en effet contribué au maintien de la paix, car le vote du septennat militaire semble maintenant assuré.

Toutes les feuilles libérales italiennes sont furieuses de l'allusion qui est faite dans la lettre du cardinal à ce que les efforts du Centre et la bienveillance de l'Allemagne peuvent faire pour l'amélioration de la situation personnelle du Chef de l'Église.

\*\*\*

On écrit de Metz à la France :

« Les bruits de guerre ont occasionné une baisse énorme au marché de Metz de samedi 5 février. Tous les paysans ayant peur de réquisitions sont venus apporter sur le marché tout ce qui pouvait leur rester en blé et en avoine. »

\*\*\*

#### LES BOMBES DE LYON

Rien de nouveau à signaler au sujet de l'affaire des bombes du Palais-de-Justice.

Les premiers renseignements, loin d'être exagérés, étaient plutôt atténués.

La justice procède à de nombreuses perquisitions qui ne paraissent avoir encore amené aucun résultat. Cependant plusieurs des meneurs connus du parti anarchiste sont surveillés. Des arrestations sont imminentes.

\*\*\*

A Paris, pendant l'avant-dernière nuit, des placards séditieux, faisant l'apologie du vol, de l'assassinat et de l'incendie, ont été affichés sur plusieurs maisons du quartier des Champs-Élysées. On a ouvert une information judiciaire. Pour choisir leur moment, les anarchistes n'en sont pas moins toujours actifs et résolus. On aurait tort de l'oublier.

\*\*\*

C'est hier qu'a eu lieu, à l'Académie Française, la réception de M. Edouard Hervé, l'éminent rédacteur du *Soleil*.

## ÉTRANGER

ITALIE. — Le cabinet italien, présidé par M. Depretis, est démissionnaire. La retraite de M. de Robilant a entraîné celle de tous ses collègues. Les prévisions relatives à Massouah avaient été si durement contredites par les faits que le crédit de tout le ministère était détruit.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Céleste, monsieur de Valfort !

Elle rougit, baissa la tête, sa celère tomba tout à coup et fut placée à une immense confusion.

Emmanuel, qui s'était levé à sa vue, et qui avait jusqu'à ce moment un si grand désir de la voir apparaître, n'eût pas même l'idée de se rasseoir : il était anéanti, et ne songeait qu'à se retirer.

— Mais restez donc, monsieur, asseyez-vous, s'efforçait de dire M<sup>me</sup> Courtenet, qui ne voulait pas laisser échapper ce beau prétendant. Attendez donc M. Courtenet ; au premier moment, il va rentrer pour dîner. Mais, j'y songe, si vous vouliez bien casser une croûte avec nous ?

— Mille grâces, madame, répondit Emmanuel, il y aurait de l'indiscrétion... et d'ailleurs... un engagement...

Céleste commençait à se remettre, elle avait recomposé sa jolie mine de salon, et repris sa voix douce et argentine, mais elle avait perdu tout son prestige pour le jeune homme ; le désenchantement avait tué l'amour.

Il se retira en toute hâte, malgré les instances de M<sup>me</sup> Courtenet.

— Eh bien ! se dit-il en sortant, j'ai trouvé la mère, et quelle mère ! La fille, malgré sa grâce, son instruction même, n'a pu résister à la contagion de l'exemple. Quel charmant intérieur j'aurais là, si je l'épousais ! Assurément, dans les

Plusieurs journaux affectent de voir dans cette dislocation ministérielle un état de choses favorable à la France. M. de Robilant était irrévocablement inféodé à la politique allemande. C'est peut-être se réjouir un peu vite.

Plusieurs manifestations se sont produites sur divers points du pays à la suite des nouvelles de Massouah. On a crié : « A bas Depretis ! à bas le gouvernement ! »

Il y a eu, à Bologne et à Rome, des cris, presque des troubles. Evidemment en Italie les derniers événements ont causé autant de déception que de douleur.

ESPAGNE. — Bien que l'opinion publique soit en Espagne tout à fait pacifique et que l'on ne puisse prévoir l'hypothèse où l'Espagne se trouverait engagée dans une guerre européenne, cependant le ministère prend des mesures pour parer à tout événement. C'est ainsi qu'on va faire augmenter les fortifications et procéder à l'armement de plusieurs places fortes de la Méditerranée, telles que Magon, Ceuta, Melilla, etc. Le ministre de la guerre prépare un projet de loi pour subvenir aux dépenses entraînées par ces préparatifs.

CRÈTE. — La situation est troublée à Crète. L'île est agitée. Le consul anglais avait organisé une manifestation hostile, à l'occasion de l'installation du nouveau gouverneur qui a été choisi grâce à l'influence du gouvernement français.

Les consuls de France, de Russie et de Grèce ont empêché cette manifestation de se produire.

Jamais l'Angleterre ne laisse passer une occasion de contre-carrer l'influence française.

## Nouvelles militaires.

#### LES SAPEURS OUVRIERS D'ART

Le service des sapeurs ouvriers d'art est réorganisé dans les régiments d'infanterie.

Chaque groupe, commandé par un caporal sapeur, comprendra 3 menuisiers, ébénistes, charbons ; 2 charpentiers, couvreurs ; 3 maçons, plâtriers ; 2 serruriers, zingueurs ; 2 vitriers, peintres, lampistes.

Les sapeurs ouvriers d'art, outre les travaux spéciaux qui leur seront commandés, seront employés à l'amélioration des mobiliers, à l'aménagement et à l'entretien des salles d'honneur, cercles et bibliothèques.

#### APPAREIL DE SAUVETAGE

Le ministre de la guerre vient de décider la mise en essai, dans les régiments de pontonniers, de l'appareil de sauvetage de M. le lieutenant Gaugler. Si un homme muni de cet appareil ingénieux tombe à l'eau, un flotteur se déroule immédiatement et vient indiquer à la surface l'endroit où l'homme submergé est entraîné par le courant et où une embarcation peut le repêcher.

La France militaire fait à ce sujet cette simple observation :

salons, elle prendrait toujours, comme elle en a l'habitude, ses manières, sa voix douce, ses termes choisis et sa tenue du monde ; elle sait poser ; mais il n'est pas certain qu'elle ne me ferait pas rougir quelquefois par ces échappées de mauvais ton qui trahissent la première origine. Puis, chez elle, grand Dieu ! pour la moindre contrariété, au moment où je m'y attendrais le moins, elle me lancerait ses expressions pittoresques et accentuées, qui sont les échos du langage maternel. Oh ! je n'épouserai jamais une femme qui s'est ainsi dépoétisée !

(A suivre.)

ANAÏS SÉGALAS.

## Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 14 février 1887,

Avec le concours de M<sup>me</sup> MARTINI-LUTSCHER  
Première chanteuse légère

## MIREILLE

Opéra en 3 actes et 5 tableaux, tiré du poème provençal de Frédéric Mistral par M. Michel Carré, musique de CHARLES GOUNOD.

M. NEVEU jouera le rôle de Maître Ramon.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Est-ce qu'une bonne ceinture de sauvetage ne vaudrait pas mieux ?

Il nous semble, à nous, qu'il est plus pratique et plus rationnel de chercher à rendre l'homme insubmersible, que de donner le moyen de retrouver son corps, même... *post mortem*.

#### UNE COURSE DE MÉHARIS EN ALGÉRIE

La Société des courses de Biskra vient d'inaugurer une course de méharis ou chameaux à grande vitesse. Le départ a eu lieu à Tuggurt, distant de Biskra de 225 kilomètres ; le gagnant a franchi cette distance en 26 heures, le second en 29 et le troisième en 30. Cet exemple prouve surabondamment tout le parti que l'on pourrait tirer des méharis pour l'organisation de colonnes volantes.

Cette création est depuis longtemps à l'étude dans les bureaux du ministère de la guerre ; l'expérience que vient de faire la Société des courses de Biskra en hâtera sans doute la solution.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 février.

L'hésitation est toujours la note dominante du marché. Les transactions sont réduites à leurs plus simples expressions : 3 0/0, 77.55 ; 4 1/2 0/0, 106.80.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier ont une bonne fermeté. Les titres des emprunts 1879, 1880 et 1885 dont la marche vers le pair a été interrompue par les derniers événements montrent d'excellentes tendances. Le pair est l'objectif visé par le marché. L'action est à 1,205.

Les ordres d'achat au comptant sont importants sur les actions de la Société Générale qui ont dû à cette faveur, justifiée du reste, du public, de n'être touchées par la baisse que dans des proportions insignifiantes.

Les polices A B de l'Assurance Financière figurent aujourd'hui dans les portefeuilles les plus sagement composés. Elles offrent toute sécurité aux acheteurs et elles leur procurent un intérêt de 5 0/0 qu'il est difficile de rencontrer aujourd'hui sans courir un certain aléa.

L'action de Panama reprend à 395. L'état des travaux est très satisfaisant et on compte sur une campagne fructueuse pour l'exercice courant.

Les actions de nos chemins de fer sont sans variations. Les obligations remontent peu à peu vers leurs plus hauts cours.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### CONCOURS MUSICAL DE SAUMUR

Depuis quelques jours déjà, plus de douze cents invitations ont été adressées aux sociétés musicales, fanfares, harmonies, orphéons, de toute la région de l'Ouest.

Plusieurs sociétés musicales ne figuraient pas sur les listes, et par conséquent n'ont pu recevoir le règlement et les lettres d'adhésions.

M. M. les Présidents de ces Sociétés sont invités à vouloir bien se faire connaître et à demander les renseignements au Secrétariat de la Mairie de Saumur, s'ils sont dans l'intention de prendre part au Concours du mois de juillet.

#### LE FROID ET LA NEIGE

Le thermomètre est descendu, la nuit dernière, plus bas que la précédente : il a atteint 8 degrés au-dessous de zéro.

Les glaçons ont reparu en Loire. Déjà ils sont assez nombreux.

Les journaux nous apprennent que la neige a continué à tomber avant-hier à Marseille, à Avignon, à Montpellier, à Béziers, à Narbonne, à Tarascon, etc.

La neige est tombée à Naples, pendant toute la journée de mercredi. Le Vésuve est tout blanc.

A Rome, la neige en tombant n'a pas fondu. Pareil fait ne s'était pas produit depuis 20 ans.

Une bourrasque de pluie et de neige a causé plusieurs sinistres maritimes dans le golfe Juan.

#### CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE

Dimanche 13 février.

Avis. — La Commission a l'honneur de prier M. M. les Souscripteurs, qui n'auraient pas reçu la visite de la personne chargée de recueillir leur adhésion pour le concert du 13 courant, de bien vouloir faire renouer leur souscription et choisir leurs places chez M. Courant.

Le premier concert d'hiver de l'Harmonie Saumuroise s'annonce comme devant être aussi brillant que possible. On se rappelle que, l'an dernier, notre jeune société musicale nous avait procuré la bonne fortune d'applaudir, à deux reprises dans la même journée, la Sainte-Cécile d'Angers, et tous les dilettantes ont conservé le meilleur souvenir de la matinée et du concert du dimanche 28 février. Cette fois, la fête musicale que va nous offrir l'Harmonie empruntera un éclat particulier à la présence de M<sup>me</sup> Jenny Howe, de l'Opéra, qui a bien voulu consentir, grâce aux efforts de l'honorable et dévoué Président de la société, à venir se faire applaudir à Saumur.

La partie instrumentale sera très brillante. Plusieurs artistes bien connus, notamment l'éminent violoncelliste de Tours, M. Jimenez, des membres de l'Association artistique d'Angers, sans parler de l'excellent chef de l'Harmonie Saumuroise, M. V. Goubeault, feront apprécier leur talent au grand concert de dimanche prochain.

#### ÉCOLE DE TIR DU 3<sup>e</sup> BATAILLON DU 70<sup>e</sup> RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE, A SAUMUR

Les Membres de la Société sont invités au Concours de Tir qui aura lieu, à Feneu, les 20, 21, 22 et 27 février 1887. — Fusil Gras, carabine et pistolet.

Le Capitaine-Directeur,  
G. DOUSSAIN.

Les électeurs du canton de Montreuil-Bellay sont convoqués au dimanche 27 février pour élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Morillon, décédé.

#### ANGERS.

L'administration municipale, les membres du conseil et les membres des commissions des musées de la ville, ont inauguré, mercredi, sans le public, la nouvelle galerie des sculptures et de peinture qui vient d'être annexée aux salles du musée de la rue Courte.

Nous apprenons la mort de notre compatriote M. le docteur Béclard, doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur de physiologie.

C'est avant-hier, à 2 heures de l'après-midi, qu'est décédé M. le docteur Béclard. Il était atteint d'une fluxion de poitrine.

Né en 1818, M. Béclard fut docteur en 1842 et nommé agrégé en 1845. L'Académie de médecine lui ouvrit ses portes en 1860. Il représenta le canton de Charenton au Conseil général de la Seine de 1871 à 1884, et échoua aux élections législatives de janvier 1876 contre M. Talandier.

M. Béclard laisse plusieurs ouvrages de médecine fort estimés.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 13 février, à 4 h. 1/2, GRAND FESTIVAL à la mémoire de Ferdinand HEROLD (1791-1833), avec le concours de M. CHARLES LEFEBVRE, compositeur ; — M<sup>me</sup> MULLER DE LA SOURCE, cantatrice ; — M. CHARLES RENÉ, pianiste.

#### ENCORE LES RÔDEURS

Les campagnes d'Indre-et-Loire sont pleines. Aussi les vols ne diminuent pas.

On écrit de Charizay, qu'avant-hier, une troupe composée de trois hommes, trois femmes et deux enfants, a envahi cette commune.

Tout ce monde faisait danser un ours, et criait, dansait et mendiait aux portes des habitants qui avaient toutes les peines du monde à s'en débarrasser.

Les mendiants ne se gênaient point, en effet, pour insulter et menacer ceux qui leur refusaient l'aumône.

On demande pourquoi deux gendarmes qui passaient par là et voyaient ces choses ne sont pas intervenus.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### NANTES.

Incendie de l'usine Serpette. — L'avant-dernière nuit, les roulements sinistres du tambour annonçaient qu'un nouvel incendie venait d'éclater. Des lueurs sinistres couraient la ville et signalaient au loin les ravages de l'élément dévastateur.

Mercredi soir, à 11 heures et demie, le

feu se déclarait dans la partie de l'usine Serpette, rue La Moricière, consacrée à la fabrication des huiles.

Alimenté par des approvisionnements considérables d'huiles et de matières inflammables, le feu a fait immédiatement des progrès si rapides que le quartier fut sérieusement menacé.

Les pompiers arrivèrent au premier signal et les pompes furent immédiatement mises en batterie.

Mais le froid était si intense que l'eau gela à mesure qu'elle sortait des pompes. Des flots d'huile s'échappant de l'usine coulaient en ruisseaux de feu dans la rue.

Des détachements du 65<sup>e</sup> de ligne, des dragons, du train des équipages, la gendarmerie, sous la conduite de nombreux officiers, ont prêté aux pompiers un précieux concours.

Quant aux pompiers, ils ont été admirables de sang-froid et de dévouement. Sans songer au péril, ils ont fait les efforts les plus énergiques pour préserver le quartier d'une destruction complète.

Au moment où nous mettons sous presse, dit l'Espérance du Peuple, il ne reste plus de la vaste usine que d'immenses pans de murs lézardés et menaçant de tomber. Une fumée épaisse sort des décombres que le jet puissant de la pompe à vapeur inonde sans interruption.

Quelle est la cause de l'incendie? Elle est inconnue; l'enquête qui vient d'être ouverte la fera peut-être connaître.

Quant aux pertes, elles sont considérables: on parle de deux millions.

L'usine était assurée à plusieurs Compagnies.

Un grand nombre de personnes s'imaginent que le feu a pris dans la fabrique de savons. C'est une erreur; l'Huilerie seule a été atteinte, mais la Savonnerie est intacte, et les honorables industriels qui la dirigent pourront, sans la moindre interruption, exécuter les marchés de savons qu'ils ont contractés, et accepter les ordres de leur clientèle.

#### UN PARI IDIOT

Le dimanche 30 janvier dernier, le sieur Lamotte, âgé de 23 ans, garçon boulanger à Saint-Servan, passait gaiement la soirée au cabaret en compagnie de quelques amis. Lamotte, qui avait pas mal bu de bolées, cafés et petits verres, paria avec un de ses camarades qu'il avalerait d'un trait dix verres de cognac. Les dix verres furent versés dans la tasse de Lamotte qui avala le tout sans faire la grimace.

D'abord, il ne parut pas dérangé; il continua à rire et à causer avec ses camarades. Mais, dans la rue, la réaction se produisit, et le malheureux garçon boulanger tomba comme une masse, la tête en avant, ivre-mort.

On le porta chez sa patronne où des soins lui furent prodigués en attendant l'arrivée du médecin. Le malheureux ne pouvait parler; il fit signe qu'il voulait vomir; mais, malgré tous ses efforts, il ne put rien rendre.

Quand le médecin arriva, il venait de

mourir, asphyxié par la boisson.

Puisse cet exemple profiter à ceux qui seraient tentés de l'imiter!

### Quatrième Attaque

Mègevette (Haute-Savoie). Ce printemps, je fus attaqué pour la quatrième fois par des douleurs rhumatismales; ayant entendu vanter l'efficacité des Pilules Suisses, j'en pris deux boîtes à 1 fr. 50: ce fut une heureuse idée, car j'ai bien moins souffert que les précédentes fois, ce que je ne puis attribuer qu'aux Pilules Suisses. Dorénavant j'en aurai toujours chez moi. J'autorise M. Hertzog à publier ma lettre, afin que ceux qui souffrent sachent comment faire cesser leurs douleurs. L. Pugin-Bron. Légalisation de la signature.

### CHRONIQUE THÉÂTRALE

#### Rigoletto

Notre public a fait bon accueil à *Rigoletto*, ce chef-d'œuvre impérisable de Verdi. Les critiques ont souvent reproché au célèbre compositeur de la brutalité, de l'emphase, du clinquant dans la couleur, une sonorité exagérée, de la banalité dans la pensée et dans le dessin, des procédés souvent répétés; c'est possible! Mais ne doit-on pas reconnaître qu'il y a dans ses œuvres un tempérament, de la passion, de l'enthousiasme, de la puissance dramatique et une souplesse voulue qui attire l'attention. « La première chose que l'on demande au ciel, à la beauté, à l'âme, comme à l'intelligence, dit le prince de Valori, c'est la lumière; je veux voir clair. Eh bien! l'œuvre de Verdi est transparente. C'est un pur cristal; j'y lis mot à mot les inspirations et la passion du maître. Et c'est pour cela que, inférieur peut-être, comme science, à quelques-uns des contrepointistes les plus fanatiques de notre époque, sa musique vivra éternelle, quand celle de ses adversaires, reléguée dans le musée des hiéroglyphes, occupera les loisirs des Champollions de l'avenir. »

Dans *Rigoletto*, nous retrouvons Verdi avec ses meilleures qualités. Il s'est dégagé complètement des formes ordinaires, supprimant les longs récits sans rythme des précédents ouvrages italiens, et n'empruntant pas aux opéras allemands leurs récitatifs imposants. Là, le drame suit son cours au milieu des mélodies qui s'accumulent, meurent et frémissantes, sous des accords accompagnant sans effort les chants inspirés du musicien. Son éloquence passionnée remue l'âme qui, bien qu'elle s'en défende, n'échappe pas à l'atteinte. La postérité dira si Verdi, dans l'*Otello*, qu'il vient de faire représenter à Milan, n'a pas eu tort de briser le premier moule de sa gloire et d'en avoir refait un second en s'inspirant du germanisme, qui aime les grands récits, les longues mélodies, les harmonies étranges. Nous ne serions pas surpris si elle ratifiait le jugement d'Auguste Vitu, qui dit, à ce sujet, dans le *Figaro*: « Jamais je n'ai mieux senti que ce soir que la plus mince mélodie surpasse en expression le plus savant récitatif. La musique analytique ne détrônera pas de sitôt la musique de sensation passionnelle. »

La partition de *Rigoletto* est si bien connue de tout le monde qu'il nous suffira de quelques lignes pour en rappeler les passages les plus saillants. L'introduction, dans laquelle dominent les notes lugubres des instruments en cuivre, sur un trémolo du quatuor, produit un effet saisissant. La balade du duc peint bien l'amour frivole, et l'entrée de Monterone est des plus dramatiques. Dans le duo entre Rigoletto et Gilda, on est ému par les accents pathétiques du père, et par la grâce naïve des chants de la jeune fille. Rien de plus gracieux que le duo d'amour entre le duc déguisé et Gilda; rien de plus émouvant que la scène dans laquelle le bouffon, à qui on a enlevé sa fille, exprime sa douleur, et comme il devient dramatique, lorsqu'il lance son apostrophe aux courtisanes! Son duo avec sa fille, qu'il retrouve dans le palais ducal, n'est pas moins touchant. Après les couplets du duc sur l'inconstance des femmes, d'une mélodie si fine, on arrive à ce beau quatuor, en deux groupes distincts, qui est une heureuse inspiration d'une originalité caractéristique, et dont la musique exprime en même temps la frivolité du duc, la coquetterie de la courtisane, la jalousie de l'amante et la haine du père. — Par une heureuse réminiscence, Verdi a fait dans son *Otello* un quatuor, dont la disposition scénique est la même, et qui est aussi une des plus belles pages de son nouvel opéra. — Enfin, après la description de l'orage en tierces chromatiques, le drame s'achève par la mort de Gilda et le désespoir de Rigoletto.

L'interprétation a été bonne, bien que nous ayons eu à regretter l'absence de M. Neveu et de M<sup>lle</sup> Lebec-Espigat dans les rôles de Sparafucile et de Gilda. — Les honneurs de la soirée ont été pour M. Guillemot, qui jouait Rigoletto. Cet artiste a une voix chaude, puissante, sonore, et il la conduit avec une méthode parfaite. Il possède aussi à un haut degré le sentiment dramatique, et son jeu, d'une grande ampleur tragique, traduit admirablement les sentiments opposés de caractère et si divers d'expression qui agitent l'âme de Rigoletto. Comme sa voix est tremblante, lorsqu'il dit: *Le vieillard m'a maudit!* et combien elle est caressante dans l'andante: *Ne parle pas, où il rappelle à Gilda le souvenir de sa mère!* Après l'enlèvement de sa fille, avec quelle mâle énergie il pousse son cri: *O vengeance éclatante!* Avec quel art infini il sait mêler les notes stridentes du bouffon aux accents indignés du père, en fredonnant, pour cacher sa douleur, ses phrases entrecoupées qui trahissent son émotion, puis en lançant de toute sa puissance ses imprécations: *Courtisanes, race vile!* Tous ces morceaux ont excité les applaudissements les plus enthousiastes, et l'éminent artiste a été rappelé à la fin du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> acte.

M<sup>lle</sup> Leroux, qui remplaçait momentanément M<sup>lle</sup> Lebec-Espigat, a fait ses débuts sur notre scène par le rôle de Gilda. Cette artiste a une voix de soprano d'une grande flexibilité, claire et étendue. Mais peut-être n'était-elle pas en complète possession de ce rôle d'ingénue si plein de difficultés; quelques passages ont même laissé à dési-

rer; elle a cependant exprimé avec énergie la passion, les angoisses, les tristesses et le désespoir de la fille de Rigoletto. Nous savons que M<sup>lle</sup> Leroux, qui la veille faisait ses débuts au théâtre, avait obtenu à Angers, dans le rôle de Marguerite de *Faust*, un succès beaucoup plus accentué. Aussi les journaux de cette ville, le *Patriote*, *Angers-Review*, le *Petit Courrier* et l'*Anjou*, ont-ils fait de la jeune élève de Léon Duprez un éloge des plus flatteurs dont elle a lieu d'être fière.

M<sup>lle</sup> Guilbert est si jolie et si fraîche dans son costume de bohémienne, que son entrée en scène a été saluée de vifs applaudissements. Elle a rendu en virtuose le rôle de Meddalena; c'est d'un air déuré et d'un ton gouailleur qu'elle a fait sa partie dans le quatuor.

M. Bailly a rendu avec distinction le personnage du duc de Mantoue. Il a été charmant de séduction et de naturel, et il a chanté son rôle avec méthode, avec âme. Les couplets au motif gracieux, *Comme la plume au vent*, ont été dits par lui avec un accent d'insouciance blasée; il a aussi bien tenu sa partie de quatuor et s'y est fait applaudir. Sparafucile a été bien rendu par M. Norval et le comte de Monterone a été interprété avec assez de vigueur par M. Piquet. Les chœurs ont bien marché et l'orchestre a enlevé cette belle partition avec une légèreté qui mérite d'être signalée.

Pour cause d'agrandissement, la Maison LIVERANI vient de transférer ses Magasins de Chapellerie place de la Bilange, n° 4.

#### LE DOCTEUR DES FAMILLES

Ami lecteur, c'est avec raison que les journaux de médecine et extra-médicaux recommandent les Dragées Russes, souverain remède à la hauteur de la science pour la guérison rapide des bronchites, catarrhes, irritation de poitrine, oppressions, asthme et palpitations. Les Dragées Russes sont revêues du timbre de l'Etat français.

D<sup>r</sup> DU PORTAL, professeur de médecine.

Nous avertissons nos lecteurs que les Dragées Russes se trouvent dans toutes les pharmacies à 3 fr. le grand flacon, et pharmacie NORMANDINE, 11, rue Saint-Jean, à Saumur.

Le ROBOUYEAU-LAFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROBOUYEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>r</sup> de BOUYEAU-LAFECTEUR.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LA QUESTION DE CLAIRE

Au lieu de passer devant l'école, Clairon fit un détour, et suivit la rivière sur la rive opposée au jardin de l'instituteur. On pouvait facilement se parler d'un bord à l'autre.

Avant l'entrée en classe des enfants, M. Renaud jardinait.

Quand il aperçut la jeune fille, son visage s'illumina.

« Votre père vous a-t-il parlé, mademoiselle Claire? »

— Oui, répondit-elle nettement. Mais, avant de se décider, on a quelquefois besoin de causer ensemble. J'ai pensé à une chose, monsieur Renaud; si mes parents venaient tout à coup à manquer à Germain, que deviendrait le pauvre infirme? Il est un peu comme mon enfant, et je sais qu'il ne se plairait qu'avec moi. Dites-moi franchement, monsieur Renaud, si dans ce cas vous prenriez mon frère avec plaisir. »

Une ombre, que remarqua fort bien la jeune fille, passa sur le visage de l'instituteur. Pourtant il se con fondit en belles phrases sonores et en protestations, disant que tout le pays admirait le

dévouement fraternel de M<sup>lle</sup> Claire, et qu'il était étonné qu'on n'eût pas encore proposé la jeune fille pour un prix Montyon.

Que manquait-il à ces belles phrases? Peu de chose et beaucoup: l'accent sincère, venu du cœur, et un oui tout sec, dit ainsi, eussent satisfait davantage la jeune fille.

En remontant vers la rente, elle se disait: « Non, ce n'est pas cela, et Germain ne serait pas heureux. N'y pensons plus. »

Et quelques jours après, elle dit à son père:

« J'ai réfléchi: je suis trop habituée au mouvement de la ferme pour me plaire dans une école. Je n'épouserai pas l'instituteur. »

Ses parents eurent beau combattre cette résolution, qui les contrariait, elle fut inébranlable.

Quelques mois après, une autre demande arriva.

Le prétendant était un garçon du pays, qui venait de s'établir épicier à Dijon. Il était actif, entreprenant, né pour le commerce; enfin, c'était un garçon à faire fortune rapidement. L'affection de Philippe Leroy pour Claire datait de loin, car ils avaient été à l'école ensemble, et ils se tutoyaient.

En transmettant la demande de Philippe à sa fille, le père Quincerot lui dit:

« Ce n'est pas encore ton affaire, puisque tu ne peux te passer du mouvement de la ferme; mais

je crois que tu feras bien d'y moins tenir, si tu tiens aussi à te marier. Philippe est un joli parti pour toi, et, à mon avis, tu ferais une fière sottise en le refusant. Je pense que tu n'as pas besoin de grande réflexion pour me répondre oui.

— Vous me donnerez pourtant bien quelques jours pour réfléchir, » répondit Claire.

Et en elle-même elle se disait:

« Comment vais-je faire pour poser ma question à Philippe? et il faut pourtant absolument que je le lui pose, avant de me décider. »

Deux ou trois jours après, sous prétexte d'achats à faire à Dijon, elle partit un matin avec un coquetier des environs qui portait des denrées au marché.

Elle n'eut pas de peine à trouver la boutique de son prétendant. Elle était d'apparence fort modeste; ce n'était pas une de ces épiceries luxueuses qui étalent à leurs vitrines des comestibles de choix; on n'y vendait encore que les denrées de première nécessité dans un ménage, et le quartier où le jeune homme s'était installé ne demandait pas autre chose.

Lorsque Claire entra dans l'épicerie, Philippe était occupé à servir une dame.

« Tiens, Clairon! s'écria-t-il très étonné, en apercevant la jeune fille. Comment es-tu ici? »

— Sers donc madame, nous causerons après. » Claire s'assit tranquillement, et regarda autour

d'elle. Tout était propre et bien rangé dans la petite boutique.

Quand l'acheteuse fut partie, Philippe alla tout joyeux vers la jeune fille, et lui prenant les deux mains:

« Que je suis content de te voir, ma gentille Clairon! Voyons, est-ce que tu viens m'apporter toi-même une bonne réponse, ou bien, avant de te décider, as-tu voulu voir par toi-même si le logis te convenait? »

— Nous autres campagnardes, nous ne faisons pas autant de cérémonie que les demoiselles; pourtant, bonne ou mauvaise, je ne t'apporterais pas moi-même la réponse: c'est le père qui te la donnera. Je suis venue parce qu'il faut que je cause un peu avec toi. »

Philippe se troubla légèrement: il craignait que la jeune fille ne voulût tirer au clair certaines peccadilles de sa jeunesse, mais il se rassura vite.

(A suivre.)

L. MUSSAT.

A la suite d'un traité passé avec un des producteurs les plus importants de Camembert, près Vimoutiers (Orne), l'ÉPICERIE CENTRALE peut vendre actuellement ces fromages à 0 fr. 60 cent. pièce.

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre (près l'Église),

SAUMUR

Le propriétaire des Magasins A LA VILLE DE PARIS vient de traiter deux affaires surprenantes de Bon Marché, en TOILES DE FIL, TOILES DE COTON ET MOUTOIRS DE POCHE.

Désirant mettre ces Affaires en vente immédiatement, le temps lui manque pour envoyer des circulaires.

Il a l'honneur de prévenir les personnes qui veulent faire des Achats dans ces Articles, qu'à partir du

## Samedi 5 Février courant,

il leur offrira des Toiles et des Moutoirs de poche à des prix inconnus de BON MARCHÉ. Les acheteurs ont intérêt à venir se renseigner et comparer : ils y trouveront un très grand avantage.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RENOU, LOUIS.

Par jugement en date du 7 février 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a fixé au 2 janvier 1886 la date de l'ouverture de la faillite du sieur Renou, marchand de chaux, demeurant à Minières, commune de Soulanges.

Pour extrait :

(93) Le Greffier, GAUTIER.

A VENDRE A L'AMIABLE

Un Immeuble en bâtiment

Longueur 60 mètres,

En un, deux ou trois lots, Bonne position, au Pont-Fouchard.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. AUTRAN-COULON.

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Antoine Pourou. (69)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1890, UNE MAISON

Avec Atelier de Photographie

Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 50,

Occupée actuellement par M. COUÉ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, ou à M. ERNOULT, négociant à Montsoireau. (715)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

L'AUBERGE

DU CANARD-ROUGE

Rue du Petit-Versailles, n<sup>o</sup> 12.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, rue d'Orléans. (67)

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande une place pour la Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

## VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRIFFE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

### Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier. 12 (6 cuillers et 6 fourchettes). 24 (12 cuillères à café et 12 cuillères à moka). 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillères à œufs).

6 (porte-couteaux). 2 (1 louche et 1 cuillère à lait). 2 (1 sucrier et 1 théière).

2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 93.

JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, Imp. P. GODET.

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

### 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 FÉVRIER 1887.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % .....	77 35	77 70 »	Est .....	780 —	778 75 »	Obligations.			Gaz parisien .....	510 —	511 — »
3 % amortissable .....	81 50	81 80 »	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1212 50	1215 — »	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525 —	525 — »	Est .....	380 25	378 — »
3 % (nouveau) .....	—	— »	Midi .....	1120 —	1125 — »	— 1865, 4 % .....	517 —	518 — »	Midi .....	388 —	386 — »
4 1/2 % .....	104 —	104 — »	Nord .....	1521 25	1522 50 »	— 1869, 3 % .....	404 —	406 — »	Nord .....	393 50	392 75 »
4 1/2 % (nouveau) .....	106 60	107 — »	Orléans .....	1300 —	1307 50 »	— 1871, 3 % .....	395 —	394 50 »	Orléans .....	388 —	390 — »
Obligations du Trésor .....	504 —	505 50 »	Ouest .....	667 50	665 — »	— 1875, 4 % .....	515 —	516 — »	Ouest .....	388 —	388 — »
Banque de France .....	4100 —	4075 — »	Compagnie parisienne du Gaz.	1425 —	1437 50 »	— 1876, 4 % .....	515 —	513 — »	Paris-Lyon-Méditerranée .....	386 —	384 — »
Société Générale .....	460 —	460 — »	Canal de Suez .....	1926 25	1940 — »	Bons de liquid. Ville de Paris.	525 —	525 — »	Paris-Bourbonnais .....	—	386 50 »
Comptoir d'escompte .....	998 75	1009 — »	C. gén. Transatlantique .....	495 —	495 — »	Obligations communales 1879.	475 —	475 — »	Paris-Bourbonnais .....	—	386 50 »
Crédit Lyonnais .....	532 50	531 25 »	Russe 5 0/0 1870 .....	98 50	97 25 »	Obligat. foncières 1879 3 % .....	475 50	475 — »	Canal de Suez .....	584 —	584 — »
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1286 —	1307 50 »				Obligat. foncières 1883 3 % .....	373 —	374 — »			
Crédit mobilier .....	230 —	232 50 »									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.) .....	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16
Saumur (état) .....	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13
Nantillyhalte .....	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26
Varr.-Chacé .....	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32
Brézé s. Cyr .....	»	7 17	9 02	11 —	»	4 39
Montreuil (a) .....	2 34	7 23	9 19	11 15	2 61	4 52
— (départ.) .....	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58
Thouars .....	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23
Loudun .....	»	8 10	»	3 16	2 52	»
Poitiers .....	»	16 33	»	10 40	5 »	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (orl.) .....	6 53	»	4 16	»	8 31
Saumur (état) .....	6 50	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly .....	7 03	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil (a) .....	7 29	9 19	4 52	»	9 08
— (départ.) .....	7 34	9 29	5 »	4 23	10 »
le Vaudelnay .....	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11
Baugé .....	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22
Doué .....	8 03	9 57	5 27	6 20	10 31

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.) .....	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 5
Vivry .....	»	8 10	12 09	»	3 18	5 54
Blou .....	»	8 19	12 18	»	3 27	6 03
Vernantes .....	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14
Noyant-Méon .....	»	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38
Chât.-d.-Loir .....	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32

LIGNE D'ORLÉANS							
SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir	
Saumur .....	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 43
St-Martin .....	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»
St-Clément .....	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»
Les Rosiers .....	»	7 23	9 41	1 47	»	7 41	»
La Ménitère .....	3 31	7 35	9 53	1 57	3 52	7 50	11 19
Angers .....	3 58	8 23	10 41	2 40	4 20	8 33	11 52

  

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur .....	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04	10 24
Varennes .....	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Port-Boulet .....	3 49	8 45	9 45	1 12	4 59	7 30	10 42
La Chapelle .....	»	»	»	1 24	5 17	7 44	»
Laugeais .....	4 20	9 29	10 09	1 52	6 50	8 15	11 11
Tours .....	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9 »	11 43

## COFFRE-FORT

DE LA

# MAISON HAFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.